



Quinzaine marocaine – du 15 au 30 mai 2020

MACROECONOMIE, COMMERCE & FINANCE

- **El Othmani : prolongation du confinement, plan de relance de l'économie et loi de finances rectificative.** Le chef du gouvernement marocain, Saâdeddine El Othmani, a déclaré, lundi 18 mai devant la Chambre des Représentants, que le confinement sera prolongé jusqu'au 10 juin (3 semaines supplémentaires), qu'un projet de loi de finances rectificative sera bientôt présenté devant le Parlement, et qu'un plan de relance de l'économie est en cours d'élaboration. Ce dernier prendrait la forme d'une « charte de promotion de l'économie et de l'emploi ».
- **Impact macroéconomique du confinement : - 6 points de croissance.** Selon le Ministre de l'Economie, les plus de deux mois de confinement devraient coûter à l'économie marocaine 6 points de croissance de son PIB pour l'année 2020, soit une perte de 1 Md MAD pour chaque jour de confinement.
- **Croissance 2021 : les raisons d'un rebond attendu.** Si le Maroc devrait connaître une contraction de son PIB de 3 % à 4,5 % en 2020 selon les différentes estimations, les observateurs s'attendent à une reprise importante l'année suivante. Ainsi, la Banque Mondiale, Euler Hermès et la BERD tablent respectivement sur une croissance de 5,5 %, 5,0 %, ou 4 % en 2021. La relance serait tirée par la reprise des économies européennes (et donc des secteurs exportateurs et du tourisme), le rebond des rendements agricoles, et un effet « report de la demande ».
- **Plan de relance : les propositions de la CGEM (organisation patronale).** Alors que le plan de relance est toujours en gestation, la CGEM estime que celui-ci coûtera 80 à 100 Md MAD, correspondant à 60 Md MAD de crédits *Damane Relance* (garantie publique adossée à de nouveaux crédits de fonctionnement), 10 Md de soutien aux entreprises publiques, 10 Md d'aides aux entreprises (chômage partiel, réduction de TVA) et 10 à 20 Md MAD de recapitalisation d'entreprises via des fonds d'investissements. La CGEM demande également le report de l'augmentation de 5 % du SMIG (prévue en juillet selon les accords du dialogue social de printemps 2019) et des mesures orientées vers la réduction des délais de paiement.
- **Huitième réunion du Comité de Veille Economique : premières mesures de relance.** Pour financer la relance de l'économie, le CVE a acté la création de deux nouveaux produits de garantie de l'Etat (sur des prêts de financement du fonds de roulement). Celle-ci sera de 80 - 90 % du montant du crédit pour les PME et GE (produit *Damane Relance*) et 95 % pour les TPE (produit *Relance TPE*). Pour le produit *Damane Relance*, le prêt peut atteindre jusque 1 mois et demi du CA pour les entreprises industrielles, à la condition que 50 % du crédit serve au règlement des fournisseurs. Le taux d'intérêt maximum de ces deux produits est de 4 % et leur remboursement peut s'étaler sur une période de sept ans avec deux ans de délais= de grâce.

INDUSTRIES, ENERGIE, ENVIRONNEMENT, TRANSPORT

- **Automobile : le plan de relance de l'industrie automobile français n'impacterait pas directement le Maroc.** Annoncé par le Président français le 26 mai 2020, ce plan de relance consiste en un soutien de 8 Md EUR aux

constructeurs, conditionné à un engagement à maintenir leur production sur les sites français tout en rapatriant la production des véhicules électriques et hybrides. Les usines de PSA et Renault au Maroc ne produisant quasiment que des véhicules thermiques, elles ne seraient ainsi pas sujettes à des relocalisations. Seule la Citroën Ami, produite à PSA Kénitra, pourrait être concernée, mais elle ne représenterait que 5 % du volume de production de l'usine. Le rapatriement des chaînes de valeur pourrait même être une opportunité pour le Maroc qui souhaite se positionner plus que jamais comme base arrière de la compétitivité européenne en devenant une alternative aux pays asiatiques.

- **LGV Marrakech – Agadir : l'avancement du projet continué.** Les travaux préliminaires à la réalisation de la LGV, à savoir la mise à la disposition de l'Office National des Chemins de Fer de terrains relevant du domaine de l'Etat et l'expropriation de terres soulaliyates, ont fait l'objet de décrets déjà publiés au Journal Officiel.

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

- **Agriculture : les exportations de primeurs en hausse de 8 % à mi-mai (1,13 Mt).** Ces bons résultats sont notamment tirés par la tomate (+4 %), les haricots (+ 9%), les fruits rouges (+ 25 %), les courges (+ 8 %) et les avocats (+ 193 %). Ils compensent en partie la chute des rendements céréaliers induite de la sécheresse.

AIDE AU DEVELOPPEMENT – BAILLEURS INTERNATIONAUX

- **Soutien de l'UE au secteur de la santé marocain (100 M EUR).** Le Maroc et l'UE ont signé une convention d'un montant de 100 M EUR visant à soutenir le financement des activités sanitaires et du Plan Santé 2025.
- **Le Fonds Monétaire Arabe accorde un prêt de 127 M USD au Maroc.** Cet accord fait écho à la décision du FMA de débloquer 10 Md USD en faveur des pays en développement.
- **Prêt de 264 M EUR de la BafD au bénéficiaire du Maroc.** Ce prêt s'inscrit dans le cadre du programme de lutte contre la crise de la Banque Africaine (PARC-19). Il appuiera les actions sanitaires du Royaume et le financement des mesures de préservation du pouvoir d'achat (indemnité chômage forfaitaire et aide de subsistance).

TABLEAUX STATISTIQUES

Taux de change

	29/05/2020		22/05/2020		29/04/2020		29/05/2019	
	(jour)		(1 semaine)		(1 mois)		(1 an)	
	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD	1 EUR	1 USD
MAD	10,95	9,78	10,79	9,88	10,80	9,91	10,84	9,73

Bourse de Casablanca (évolution du MASI)

	29/05/2020	22/05/2020	29/04/2019	31/12/2019
	(jour)	(1 semaine)	(1 mois)	
Valeur	9 852,8	9 691,94	9 300,42	12 171,90

AVERTISSEMENT : Cette revue vous est diffusée à des fins d'information seulement. Son contenu ne peut en aucun cas être rediffusé à des tiers ou utilisé à des fins commerciales.

Les opinions exprimées sont celles des médias et journalistes marocains et ne reflètent pas la position de l'Ambassade de France.

Rédaction : Arthur François | Responsable de publication : Cécile Humbert-Bouvier